



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 29.11.2012

Version 7.8

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit	113741
Nom du produit	Solution de bleu de lactophénol pour la coloration des champignons
Numéro d'Enregistrement REACH	Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Réactif pour diagnostique in vitro, Réactif pour analyses Pour de plus amples informations sur les utilisations, veuillez consulter le site Merck Chemicals (www.merck-chemicals.com).
--------------------------	--

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440
Service responsable	EQ-RS * e-mail: prodsafe@merckgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4, Oral(e), H302
Toxicité aiguë, Catégorie 4, Inhalation, H332
Toxicité aiguë, Catégorie 4, Dermale, H312
Corrosion cutanée, Catégorie 1B, H314
Mutagénicité sur les cellules germinales, Catégorie 2, H341
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2, H373
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

T	Toxique	R23/24/25
C	Corrosif	R34
Xn	Nocif	R48/20/21/22
Mut.Cat.3	Mutagène, Catégorie 3	R68

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 113741
Nom du produit Solution de bleu de lactophénol pour la coloration des champignons

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H302 + H312 + H332 Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

Prévention

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P309 + P310 EN CAS d'exposition ou d'un malaise: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Etiquetage réduit (≤125 ml)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P309 + P310 EN CAS d'exposition ou d'un malaise: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contient: Phénol

Étiquetage (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

<i>Symbole(s)</i>	T	Toxique
<i>Phrase(s) R</i>	23/24/25-34- 48/20/21/22-68	Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Provoque des brûlures. Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Possibilité d'effets irréversibles.
<i>Phrase(s) S</i>	26-36/37/39-45	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 113741
Nom du produit Solution de bleu de lactophénol pour la coloration des champignons

appareil de protection des yeux/du visage. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Contient: Phénol

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

Nature chimique Solution aqueuse de composés organiques.

3.1 Substance

non applicable

3.2 Mélange

Composants dangereux (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Nom Chimique (Concentration)

No.-CAS	Numéro d'enregistrement	Classification
<i>Acide lactique (>= 10 % - < 20 %)</i>		
79-33-4	*	Lésions oculaires graves, Catégorie 1, H318 Irritation cutanée, Catégorie 2, H315
<i>Phénol (>= 10 % - < 20 %)</i>		
108-95-2	*	Mutagenicité sur les cellules germinales, Catégorie 2, H341 Toxicité aiguë, Catégorie 3, H331 Toxicité aiguë, Catégorie 3, H311 Toxicité aiguë, Catégorie 3, H301 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2, H373 Corrosion cutanée, Catégorie 1B, H314

*) Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un délai ultérieur.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Composants dangereux (1999/45/CE)

Nom Chimique (Concentration)

No.-CAS	Classification
<i>Acide lactique (>= 10 % - < 20 %)</i>	
79-33-4	Xi, Irritant; R38-41
<i>Phénol (>= 10 % - < 20 %)</i>	
108-95-2	Mut.Cat.3; R68 T, Toxique; R23/24/25 C, Corrosif; R34 Xn, Nocif; R48/20/21/22

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 113741
Nom du produit Solution de bleu de lactophénol pour la coloration des champignons

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Le secouriste doit se protéger.

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire: pratiquer immédiatement la respiration artificielle, le cas échéant, faire respirer de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau : rincer avec du polyéthylène glycol 400 ou un mélange (2:1) de polyéthylène glycol 300 et déthanol et laver ensuite avec beaucoup d'eau. Si ces deux composés ne sont pas disponibles, laver avec beaucoup d'eau. Enlever immédiatement les vêtements souillés. Appeler immédiatement un médecin.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Faire boire de l'eau (maximal 2 verres), éviter le vomissement (danger de perforation). Éviter les tentatives de neutralisation. Appeler immédiatement un médecin. Addition de : charbon actif (20 à 40 g en suspension à 10 %).

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation et corrosion, Toux, Insuffisance respiratoire, arrêt respiratoire, Somnolence, Perte de conscience, ivresse, troubles cardio-vasculaires, Migraine, confusion, mort

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau, Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse, Poudre sèche

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance/cet mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Mélange contenant des composants combustibles

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

Information supplémentaire

Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Éviter le contact avec la substance. Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 113741
Nom du produit Solution de bleu de lactophénol pour la coloration des champignons

Conseil pour les secouristes: Equipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus.
Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10).
Ramasser avec un matériau absorbant et neutralisant pour liquides, par exemple le Chemizorb® H*(Art.Nr. 101595). Evacuer pour l'élimination. Nettoyer la zone contaminée.

6.4 Référence à d'autres sections

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance/le mélange. Dégagement de vapeur/éviter les aérosols.

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Bien fermé. Conserver dans un endroit bien ventilé. Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

Conserver de +15°C à +25°C.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants

Base	Valeur	Valeurs limites seuil	Remarques
<i>glycerine (56-81-5)</i>			
FVL	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	10 mg/m ³	Limite Indicative Type d'exposition: Aérosol

Phénol (108-95-2)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 113741
Nom du produit Solution de bleu de lactophénol pour la coloration des champignons

ECTLV	Désignation de peau		Résorption via la peau
	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	2 ppm 7,8 mg/m ³	
FVL	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	2 ppm 7,8 mg/m ³	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)
	Désignation de peau		Résorption via la peau
	Valeur Limite Court Terme	4 ppm 15,6 mg/m ³	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)

Procédures recommandées de contrôle

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent satisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.
Voir section 7.1.

Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

contact total:

Matière des gants: polychloroprène
Épaisseur du gant: 0,65 mm
Temps de pénétration: > 480 min

contact par éclaboussures:

Matière des gants: latex de caoutchouc
Épaisseur du gant: 0,6 mm
Temps de pénétration: > 120 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple KCL 720 Camapren® (contact total), KCL 706 Lapren® (contact par éclaboussures).

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés.

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Autres équipement de protection

Vêtements de protection résistants aux acides

Protection respiratoire

nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 113741
Nom du produit Solution de bleu de lactophénol pour la coloration des champignons

Type de Filtre recommandé: Filtre A-(P3)

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	liquide
Couleur	bleu
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	env. 2,3 à 20 °C
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, inférieure	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, supérieure	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur relative	Pas d'information disponible.
Densité relative	1,16 g/cm ³ à 20 °C
Hydrosolubilité	à 20 °C soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité, dynamique	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Non classé parmi les explosifs.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 113741
Nom du produit Solution de bleu de lactophénol pour la coloration des champignons

Propriétés comburantes non

9.2 Autres données

non

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir ci-dessous

10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions violentes avec :
halogènes, Oxydants, halogénures non métalliques

10.4 Conditions à éviter

aucune information disponible

10.5 Matières incompatibles

aucune information disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

aucune information disponible

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Mélange

Toxicité aiguë par voie orale

Estimation de la toxicité aiguë: 567,83 mg/kg

Méthode de calcul

résorption

Toxicité aiguë par inhalation

Estimation de la toxicité aiguë: 17,03 mg/l; vapeur

Méthode de calcul

Symptômes: irritations des muqueuses, Toux, Insuffisance respiratoire, Conséquences possibles: lésion des voies respiratoires
résorption

Toxicité aiguë par voie cutanée

Estimation de la toxicité aiguë : 1.703 mg/kg

Méthode de calcul

résorption

Irritation de la peau

Mélange provoque des brûlures.

Irritation des yeux

Mélange provoque des lésions oculaires graves. Danger de perte de la vue !

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 113741
Nom du produit Solution de bleu de lactophénol pour la coloration des champignons

Sensibilisation

Ces informations ne sont pas disponibles.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Ces informations ne sont pas disponibles.

Cancérogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Ces informations ne sont pas disponibles.

Tératogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Effets CMR

Mutagenicité:

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée avec il mélange.

Danger par aspiration

Ces informations ne sont pas disponibles.

11.2 Information supplémentaire

Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant la toxicité de ce produit.

En cas de résorption:

Effets systémiques:

Migraine, Somnolence, ivresse, confusion, Perte de conscience, troubles cardio-vasculaires, Changements de la composition sanguine, arrêt respiratoire, mort

Lésion de:

Cardiaque, Reins, Foie

Possibilité d'effets irréversibles.

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Composants

Acide lactique

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 rat: 3.730 mg/kg

OCDE Ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée

DL50 lapin: > 2.000 mg/kg

OCDE Ligne directrice 402

Irritation de la peau

lapin

Résultat: Irritations

OCDE Ligne directrice 404

Phénol

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 113741
Nom du produit Solution de bleu de lactophénol pour la coloration des champignons

Toxicité aiguë par voie orale
DL50 rat: 317 mg/kg (RTECS)

LDLO homme: 140 mg/kg (RTECS)

Toxicité aiguë par inhalation
CL50 rat: 0,316 mg/l; 4 h (RTECS)

Toxicité aiguë par voie cutanée
DL50 rat: 525 - 714 mg/kg (IUCLID)

Irritation de la peau
lapin
Résultat: Provoque des brûlures.
(IUCLID)

Irritation des yeux
lapin
Résultat: Provoque des brûlures.
(IUCLID)

Sensibilisation
Test de sensibilisation: cochon d'Inde
Résultat: négatif
(IUCLID)

Mutagenicité sur les cellules germinales
Génotoxicité in vitro
Action mutagène bactérienne (test de cellules de mammifères):
Résultat: positif
(National Toxicology Program)

Test de Ames
Salmonella typhimurium
Résultat: négatif
(National Toxicology Program)

Action mutagène bactérienne (test de cellules de mammifères): test d'aberration chromosomique.
Résultat: positif
(National Toxicology Program)

SECTION 12. Informations écologiques

Mélange

12.1 Toxicité

Toxicité pour les bactéries
CE0 Pseudomonas putida: 64 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

Demande Biochimique en Oxygène (DBO)
1.400 - 1.680 mg/g (5 d)

Demande Chimique en Oxygène (DCO)
2.280 - 2.380 mg/g

Besoin théorique en oxygène (ThOD)
2.260 - 2.400 mg/g

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 113741
Nom du produit Solution de bleu de lactophénol pour la coloration des champignons

Aucune évaluation PBT/vPvB effectuée car aucune évaluation de sécurité chimique n'est requise/n'est menée.

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Composants

Acide lactique

Toxicité pour le poisson

CL50 Danio rerio (poisson zèbre): 320 mg/l; 96 h
OCDE Ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 Daphnia magna: 240 mg/l; 48 h
OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues

IC50 Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes): 3.500 mg/l; 72 h
OCDE Ligne directrice 201

Biodégradabilité

50 %; 5 d
(IUCLID)

Demande Biochimique en Oxygène (DBO)

450 mg/g (5 d)
(IUCLID)

Ratio BOD/COD

50 %
(par rapport à la substance pure)

Ratio COD/ThBOD

100 %
(bibliographie)

Phénol

Toxicité pour le poisson

CL50 Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel): 5,0 mg/l; 96 h (ECOTOX Database)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 Daphnia magna: 4,2 mg/l; 48 h (ECOTOX Database)

EC5 E. sulcatum: 33 mg/l; 72 h (IUCLID) (concentration limite de toxicité)

Toxicité pour les algues

IC50 Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes): 150 mg/l; 96 h
OCDE Ligne directrice 201

IC5 Scenedesmus quadricauda (algues vertes): 7,5 mg/l; 8 d (IUCLID) (concentration limite de toxicité)

Toxicité pour les bactéries

EC5 Pseudomonas putida: 64 mg/l; 16 h (IUCLID) (concentration limite de toxicité)

CE50 boue activée: 766 mg/l; 3 h

OCDE Ligne directrice 209

Biodégradabilité

100 %; 6 d
OCDE Ligne directrice 302B
Facilement éliminable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 113741
Nom du produit Solution de bleu de lactophénol pour la coloration des champignons

85 %; 14 d
OCDE Ligne directrice 301C
Facilement biodégradable.

Demande Biochimique en Oxygène (DBO)
1.680 mg/g (5 d)
(IUCLID)

Demande Chimique en Oxygène (DCO)
2.300 mg/g
(IUCLID)

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous contacter en cas de questions supplémentaires.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU	UN 2821
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Phénol en solution
14.3 Classe	6.1
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	oui
Code de restriction en tunnels	E

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Sans rapport

Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU	UN 2821
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	PHENOL SOLUTION
14.3 Classe	6.1
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non

Transport maritime (IMDG)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 113741
Nom du produit Solution de bleu de lactophénol pour la coloration des champignons

14.1 Numéro ONU UN 2821
14.2 Nom d'expédition des Nations unies PHENOL SOLUTION
14.3 Classe 6.1
14.4 Groupe d'emballage II
14.5 Dangereux pour l'environnement --
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur oui
No EMS F-A S-A
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Sans rapport

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) 96/82/EC
Toxique
2
Quantité 1: 50 t
Quantité 2: 200 t

Restrictions professionnelles Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail. Suivre la directive 92/85/CEE au sujet de la sécurité et de la santé des femmes enceintes au travail.

Législation nationale

Classe de stockage 6.1B

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon la réglementation EU REA CH N° 1907/2006 n'est réalisée pour ce produit.

SECTION 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H301 Toxique en cas d'ingestion.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H311 Toxique par contact cutané.
H312 Nocif par contact cutané.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H331 Toxique par inhalation.
H332 Nocif par inhalation.
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 113741
Nom du produit Solution de bleu de lactophénol pour la coloration des champignons

Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3

R23/24/25	Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R34	Provoque des brûlures.
R38	Irritant pour la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R48/20/21/22	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R68	Possibilité d'effets irréversibles.

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

Représentation régionale

VWR International S.A.S. * 201, rue Carnot * F-94126 Fontenay sous Bois Cedex UDM Sécurité Produits * Tél.: +33 (0) 1 45 14 85 94 * Fax: +33 (0)1 45 14 85 18, www.vwr.com, info@fr.vwr.com

Merck Chimie S.A.S. * 201, rue Carnot * F-94126 Fontenay Sous Bois * Cedex * Tel.: +33 (0) 1 43 94 54 00 * Fax: +33 (0) 1 43 94 51 25 * merck-chimie.inquiries@merck.fr

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.